

LÉGATION SUISSE PARIS
DOSSIER N° 1
LETTER N° 617

Relations Extérieures.

Liberté, Égalité, Fraternité.

DÉLÉGATION.

Commune de Paris.

Paris, le 3 Avril 1871.

Monsieur le Ministre,

Le Soussigné, Membre de la Commune de Paris et
Délégué par Elle aux Relations Extérieures à l'honneur
de vous notifier officiellement la Constitution du Gouvernement
Communal de Paris.

Il vous prie d'en porter la connaissance à Votre
Gouvernement, et saisit cette occasion de vous exprimer le
desir de la Commune de renouer les liens fraternels qui
unissent le peuple de Paris au peuple Suisse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance
de ma considération la plus distinguée.

Le Membre de la Commune Délégué aux Relations Extérieures.

Signt : Barthol Groumet



A Monsieur l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la
Confédération Suisse.

